Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260211-D25DSJVAP_JA26-DE

DSJVAP/ SPORT / LL

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2026

(ordre du jour du 23 janvier 2026)

DEMANDE DE SUBVENTION FAFA POUR LE STADE CHARLES BERTHELOT

Rapporteuse : Aurélie BOULANGER

Sur les équipements sportifs dits de grand terrain, la Ville dispose de 5 terrains enherbés (2 de football et 3 de rugby) et de 3 terrains synthétiques de football.

Ces terrains synthétiques ont joué un rôle prépondérant dans le développement des pratiques en permettant d'accueillir les utilisateurs par tous les temps. Ils ont en effet une utilisation moyenne 4 fois supérieure aux terrains enherbés (50h par semaine contre 12h pour nos terrains enherbés). De plus, un terrain synthétique demande un temps d'entretien nettement moindre et permet de faire des économies d'eau substantielles de l'ordre de 3 500 m3 par an. Il permet également de maintenir l'activité pendant les épisodes de fortes sécheresses et apporte donc une réponse à l'adaptation climatique.

Les pratiques ont donc largement augmenté ces dernières années. On constate pour les terrains de football et de rugby de la Ville, une augmentation de 42% d'utilisation par les clubs, sur ces 6 dernières années (dont +55% sur les synthétiques). Concernant la pratique scolaire, il est constaté une augmentation de 37% de l'utilisation des terrains extérieurs sur ces 6 dernières années.
Il est donc proposé de rénover le terrain synthétique du stade Charles Berthelot qui arrive en fin de vie. Les travaux correspondront en un changement du tapis de jeu pour assurer la sécurité des pratiquants.

La notification du marché de travaux a été faite à l'entreprise Terideal Sparfel Bretagne pour un montant de travaux de 624 234, 29 € HT.

Il est proposé le plan de financement suivant pour la rénovation du tapis du terrain de football en synthétique du stade Charles Berthelot :

Installation chantier	10 347,71 €	ETAT – DSIL	300 000 €
Travaux préparatoire-Démolitions	82 472,37 €		
Terrassement généraux- génie civile-revêtement	28 322,60 €		
Réseau drainage et eaux pluviales	141 385,14 €	Département	150 000€
Revêtement sportif	358 599,99 €		
Equipements sportifs/clôtures	2 588,46 €		
Contrôle externe	518,02 €	Fonds d'Aide au Football Amateur	25 000 €
		Autofinancement - emprunt	149 234,29 €
TOTAL DEPENSES (HT)	624 234,2976 €	**TOTAL RECETTES (HT)**	624 234,29 €

Une subvention de 25 000 € est sollicitée, soit environ 4,00 % du financement, au titre du Fonds d'aide au football Amateur 2026 (FAFA).

Signé électroniquement par délégation par Louis FEUVRIER le 11/02/2026 11:39:30

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260211-D25DSJVAP_JA26-DE

Après avis favorable unanime de la Commission Sports, Jeunesse, Vie étudiante réunie le 13 janvier 2026, il vous est proposé de valider le les points suivants :

- **D'approuver le plan de financement prévisionnel proposé,**
- **De solliciter une subvention indiquée au FAFA,**
- **D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à ces actions.**

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères



Signé électroniquement par : Louis FEUVRIER
Le 2026-02-11T11:39:30+01:00

Signé électroniquement par délégation par Louis FEUVRIER le 11/02/2026 11:39:30